



*Communiqué de presse
9 juin 2015*

Laïcité et vivre ensemble dans les établissements pénitentiaires franciliens : une nouvelle session de formation pour les aumôniers en milieu pénitentiaire les 9 et 10 juin

Jean-François Carenco, Préfet de la région Île-de-France, Préfet de Paris, et André Sanchez, Directeur interrégional des services pénitentiaires de Paris ont ouvert aujourd'hui, mardi 9 juin, la seconde session de la formation destinée aux aumôniers exerçant en milieu pénitentiaire.

Cette formation de deux jours, organisée à nouveau conjointement par la préfecture de région Île-de-France et la direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris (DISP), s'adresse aux aumôniers de tous les cultes, notamment les aumôniers nouvellement recrutés, qui exercent dans les établissements pénitentiaires franciliens.

L'objectif est de promouvoir la laïcité et d'affirmer les valeurs du vivre ensemble en milieu carcéral

Initiées par la conférence départementale de la laïcité et de la liberté religieuse de Paris créée en 2011, ces journées de formation constituent des lieux d'échanges et de réflexion commune sur les notions de laïcité et de vivre ensemble.

Leur objectif est de permettre aux aumôniers de mieux appréhender la prise en compte de la laïcité et du fait religieux par l'administration pénitentiaire dans le fonctionnement d'un établissement pénitentiaire et les conditions de pratique du culte en détention. Elles permettent également une meilleure compréhension de l'action des aumôniers au sein de la communauté pénitentiaire grâce à une présentation des différentes aumôneries carcérales par les aumôniers régionaux.

Un nouvel espace de dialogue entre les communautés religieuses et avec les services de l'État

L'alternance entre des interventions réalisées par des professionnels (universitaires, directeurs d'établissement pénitentiaires, aumôniers régionaux), des tables rondes et des travaux en ateliers sur des thématiques définies, offre aux stagiaires une approche spécifique et originale de la laïcité. Les aumôniers des différents cultes partagent ainsi leurs conceptions et expériences du rôle de l'aumônier et échangent sur les bonnes pratiques qui existent au sein des différents établissements.

Cette deuxième session sollicitée notamment par les aumôniers, et organisée en collaboration avec les différents aumôniers régionaux, contribue à nourrir le dialogue entre l'État et les autorités religieuses, ainsi que le dialogue inter-religieux. La préfecture poursuit donc sa promotion du « vivre ensemble » en assurant un nouvel espace de rencontre entre les acteurs publics et les représentants des cultes.

Lors de ces deux journées, plus de 100 aumôniers, toutes confessions confondues, ont été conviés à cette seconde session 2015.

• CONTACT PRESSE

- Préfecture d'Ile-de-France et de Paris 01 82 52 40 25 / communication@paris-idf.gouv.fr
- Virginie Sené-Rouquier, chef de cabinet du préfet / virginie.sene-rouquier@paris.gouv.fr